

Écrit par

Lundi, 17 Décembre 2007 04:36 - Mis à jour Lundi, 17 Décembre 2007 04:38

Le groupe a pris cette décision notamment suite au piratage de la série **"Heroes"** sur ces deux sites. En effet,

TF1

a diffusé la saison 1 en version française, mais

n'a pas obtenu les audiences espérées

. Elle exige que Daily Motion "

retire les vidéos litigieuses sous astreinte de 10 000 euros par infraction constatée, dès que justice sera rendue

".

Le manque à gagner publicitaire a été estimé selon TF1 à 66.600 euros par épisode de *Heroes*

.

{sidebar id=2}

D'autres programmes sont concernés, tels que **le spectacle de Gad Elmaleh** ou encore **les journaux télévisés**.

[Joomla SEO powered by JoomSEF](#)